Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 79 (1970)

Heft: 8

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

même leur entourage met longtemps à s'en apercevoir. Lorsqu'on s'en rend compte, il est en général trop tard pour agir efficacement. Donc, dans ces cas également, la maladie ne peut être enrayée que si le diagnostic a été établi à temps et si le traitement a été institué assez tôt. En dehors de cette atrophie cérébrale, il existe encore d'autres formes de dégénérescence précoce de la fonction cérébrale qui peut aussi avoir

son origine dans des troubles du métabolisme des cellules du cerveau affectant certaines zones de cet organe. Ces troubles ne peuvent pas toujours être influencés par une amélioration de l'irrigation sanguine. Chez un grand nombre de malades, un dérèglement du mécanisme glycorégulateur est à incriminer; mais, dans d'autres cas, des facteurs encore inconnus semblent jouer un rôle. Tout ce que l'on sait, c'est que

certaines zones cérébrales sont sujettes plus tôt que les autres à des altérations qui sont sans rapport avec le vieillissement normal des autres parties du cerveau. Ces altérations peuvent causer, suivant leur localisation, des troubles typiques, sur les plans psychique, intellectuel et physique. Ces manifestations sont indépendantes des processus normaux de vieillissement.

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Service de la Croix-Rouge



Ecole supérieure d'infirmières

En 1971, la branche romande à Lausanne organisera les cours suivants:

Cours pour infirmières-chefs et monitrices

Cours No 11 L: 7 septembre 1971—7 juillet 1972. Inscriptions jusqu'au 31 janvier 1971. Examens d'admission en février/mars 1971. Finance de cours: fr. 900.—.

L'application au 1.1.1971 de la réorganisation des troupes sanitaires entraînera des changements et par conséquent des travaux qui sont actuellement en cours d'exécution à l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge. Il s'agit notamment de modifier certaines indications figurant dans les livrets de service de tous les membres du Service de la Croix-Rouge incorporés dans une formation Croix-Rouge (nouvelles numérotations des colonnes de la Croix-Rouge ou affectation dans une unité nouvellement constituée (Dét. hop. CR ou Dét. terr. CR).

Croix-Rouge de la Jeunesse



Cours pour infirmières-chefs d'unités de soins

Cours No 10 L: 9 février—2 avril 1971. Inscriptions jusqu'au 15 décembre 1970. — Cours No 11 L: 21 septembre—12 novembre 1971. Inscriptions jusqu'au 15 mai 1971. Finance de cours: fr. 200.—. Changements réservés.

On peut se procurer les formules d'inscription à l'Ecole supérieure d'infirmières, 9, Chemin de Verdonnet, 1012 Lausanne.

Cet été, 15 cours de sauvetage nautique ont été donnés à Chexbres, Genève, Lausanne, Montreux, Orbe, Payerne, Penthalaz, Prilly, Rolle, Vallorbe, Vevey et Yverdon. Ils ont réuni 396 participants — filles et garçons — dont 278 ont réussi les épreuves imposées et reçu le certificat de jeune sauveteur délivré par la Société suisse de sauvetage et la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Entraide



Pérou

Comme annoncé dans notre édition du 1er septembre, la Croix-Rouge suisse avait, aussitôt après la catastrophe qui a dévasté le 2,2 % du territoire péruvien, fait parvenir sans retard à sa société sœur du Pérou des secours de première urgence: tentes, médicaments, couvertures. La somme encore disponible pour la phase de reconstruction s'élève à fr. 1 200 000.— environ. A la suite des missions de reconnaissance et des études qui ont été faites avec la collaboration notamment des représentants du Service fédéral de la Coopération technique et de notre Ambassade, il a été décidé de participer à la reconstruction d'un hôpital, dans la vallée de Conchucos, soit à Huari ou à Pomabamba, deux localités qui ont été particulièrement affectées par les tremblements de terre du 31 mai. Il serait désirable que d'autres institutions suisses contribuent à la réalisation de ce projet suisse. Une certaine somme sera également consacrée à soutenir la réalisation de centres sanitaires locaux de la Croix-Rouge péruvienne qui serviront également de centres de formation et de sièges de comités locaux dans des régions régulièrement touchées par des tremblements de terre.

Jordanie

Le jour du Jeûne fédéral, le Conseil fédéral demandait à la Croix-Rouge suisse d'envoyer d'urgence une équipe chirurgicale en Jordanie. 48 heures plus tard, 3 médecins, 4 infirmières et 2 techniciens quittaient Kloten à bord d'un appareil de la Balair ayant à son bord 8 tonnes de matériel. Arrivée à Amman, cette équipe commença son activité à l'hôpital Muaihar, dans le cadre des opérations de secours du CICR. Elle installa en outre dans un collège des environs un hôpital de fortune qui fut dissous après le cessez-le-feu. Le matériel fut alors transféré à Vadi Sire, à 10 km d'Amman où il permit

d'installer un centre de convalescence. Le 6 octobre, 4 membres de l'équipe regagnèrent la Suisse et furent remplacés par un médecin, une infirmière, un infirmier et un administrateur.

Pour permettre à ces équipes de travailler de façon autonome, il importait de rassembler et d'envoyer à Amman, le plus rapidement possible et par voie aérienne, tout ce dont elles avaient besoin: instruments, appareils, médicaments, lits de camp, vivres, etc. De plus, un envoi d'une valeur de fr. 100 000.—comprenant un groupe électrogène de secours, des médicaments, du matériel pour narcose, et des instruments médicaux, a été mis à la disposition du CICR. Les frais de ces interventions sont à la charge de la Confédération, mais un appel de fonds a néanmoins été lancé à la population suisse.

Au 30 septembre, des équipes médicales appartenant à 17 pays étaient à l'œuvre en Jordanie, soit au total 380 personnes, envoyées par leurs gouvernements ou leurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil Rouge. En outre, dans 5 pays, des missions médicales étaient prêtes à partir en Jordanie (au total 120 personnes). A cette même date, le CICR avait reçu une assistance totalisant 6 480 000 francs suisses, répartis en FS. 5 692 000 en nature (médicaments, fournitures médicales, vivres, couvertures, etc.) et FS. 788 830 en espèces.

Turquie

Les quelque 80 centres communautaires villageois, que les cinq œuvres suisses d'entraide ayant récolté des fonds après le séisme qui ravagea l'ouest de l'Anatolie à fin mai dernier ont décidé d'ériger en commun dans la province de Küthaya, sont en cours d'installation et pourront être inaugurés très prochainement.

Aide médicale au Vietnam

Il y a trois ans, la Croix-Rouge suisse mettait sur pied une équipe médicale à Da Nang après avoir financé la construction d'un pavillon de pédiatrie comprenant 60 lits. Depuis lors ce pavillon n'a jamais cessé d'être suroccupé puisqu'on y dénombre en permanence une moyenne de 130 enfants, non compris les membres de la famille qui y sont à

demeure. Le médecin-pédiatre et les deux ou trois infirmières spécialisées en pédiatrie accomplissent là-bas un travail remarquable en dépit des attaques dont la ville de Da Nang est continuellement l'objet. Aujourd'hui, un nouvel accord vient d'être passé avec l'hôpital au terme duquel la Croix-Rouge suisse s'engage à construire une policlinique, où seront traités ambulatoirement tous les enfants n'ayant pas besoin d'être hospitalisés.

Cette nouvelle et heureuse extension de notre secours au peuple vietnamien est rendue possible grâce aux nombreux parrainages qui ont été souscrits auprès de la Croix-Rouge suisse et grâce aussi à l'aide de la Confédération.

De nouveaux Tibétains accueillis en Suisse

76 réfugiés tibétains en provenance de l'Inde sont arrivés en Suisse, les 9 et 10 octobre. Comme ceux de leurs compatriotes précédemment venus, ils ont été accueillis et installés dans des homes communautaires par les soins de la Croix-Rouge suisse et de l'Association pour la création de foyers tibétains. Il s'agissait, d'une part, d'un groupe de 62 Tibétains particulièrement indigents, choisis dans les chantiers de construction de routes dans le nord de l'Inde, d'autre part, de 14 personnes apparentées à des Tibétains d'ores et déjà installés à titre définitif dans notre pays.

Une partie d'entre eux ont été installés dans les deux nouveaux homes collectifs créés à leur intention à Horgen ZH et Flawil SG, avec l'aide de deux entreprises. Quant aux autres, ils ont été reçus dans les homes déjà existants de Rüti, Turbenthal et Weisslingen, au canton de Zurich ou dans les logements individuels de leurs parents.

En effet, après une période d'adaptation dans les onze foyers tibétains de la Croix-Rouge suisse, les 525 Tibétains — désormais plus de 600, dont 116 enfants nés dans notre pays — se sont fort bien accoutumés à nos us et coutumes. Tout en continuant de bénéficier de l'assistance régulière de la Croix-Rouge suisse, bon nombre d'entre-eux ont pu se rendre indépendants et vivent en dehors des foyers collectifs. Ils sont travailleurs et quoique la grande majorité ne puisse exercer de métiers spécialisés — faute de formation antérieure — la plupart subviennent à leurs besoins. Cependant, la Croix-Rouge suisse a besoin de ressources importantes pour pour-

voir à l'accueil de nouveaux groupes, assister les grandes familles, aider les Tibétains âgés ou malades, assurer la formation professionnelle de la jeune génération. L'ampleur du programme d'aide aux Tibétains de la CRS et la possibilité de poursuivre cette œuvre indispensable commencée il y a tout juste 9 ans dépendent des fonds dont pourra disposer à cet effet notre Société nationale de Croix-Rouge. C'est pourquoi celle-ci propose cette année la souscription de «Parrainages de Noël» (versements uniques de fr. 75.— ou fr. 25.—) en faveur des réfugiés tibétains. Qu'est-ce qu'un «Parrainage de Noël»? Une idée originale et toute nouvelle permettant de faire coup double: offrir à ses amis et connaissances une pensée de fin d'année, à la Croix-Rouge suisse la possibilité de faire face à

l'engagement moral qu'elle a pris à l'égard d'un petit peuple martyr. Tous renseignements auprès des

sections locales de la CRS ou au Secrétariat central,

Grèce

à Berne (tél. 031 22 14 74).

A fin septembre, un wagon de chemin de fer a quitté la Suisse à destination de Kozani en Grèce du Nord. Il contenait 189 colis de parrainages composés de tissus, de laine à tricoter, de couvertures, de vêtements neufs et usagés, ainsi que 57 machines à coudre usagées et du matériel scolaire qui sera fourni à deux homes pour enfants handicapés. Cet envoi a été exécuté dans le cadre de notre œuvre d'entraide à des enfants et familles grecs qui est en grande partie financée par des contributions de parrainages.

Parution d'un nouveau disque Croix-Rouge

La Croix-Rouge allemande et la Croix-Rouge suisse viennent de faire paraître un disque, qui est mis en vente chez les disquaires de Suisse. Ce 30 cm présente 12 «chansons sans frontières»: «Aquarius» tiré de «Hair» (Liesbeth List), «Bird on the Wire» (Esther Ofarim), «Erstes Morgenrot» (Alexandra), etc. Le prix du disque est de fr. 12.— et le produit net des ventes sera destiné à la Croix-Rouge suisse. Il est vendu dans toutes les maisons de disques, au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse et dans ses sections. (On le trouve également sous forme de cassette.)